Des moyens de déterminer le sexe du fœtus in utero

Il devient important de déterminer le sexe du sœtus dans le sein de la mère, si l'on prend en considération que la mort des ensants et souvent aussi de la mère est causée par l'ampleur de la tête de l'ensant mâle. Le Dr Ross, de Belsast, dit dans le British Medical journat que depuis quelques années, sa pratique lui a donné les moyens de dire d'avance, et cela d'une manière certaine, quel pouvait être le sexe de l'ensant avant sa naissance. C'est par l'endroit où la mère prétend ressentir le plus les mouvements du sœtus que le docteur Ross établit la dissèrence des sexes. Si on trouve que le sœtus se fait sentir plus vivement et plus distinctement du côté gauche, ce sera un garçon, et si la même chose arrive du côté droit, la mère donnera naissance à a une fille. L'auteur croit que ces renseignements seront d'un grand service à l'accoucheur dans beaucoup de cas.

Nous trouvons dans le Medical Age de janvier 1892 une autre théorie sur le même sujet. Elle est du Dr Lussier, de Valleyfield, qui dit avoir observé pendant une longue pratique les manières d'agir de ses patientes et avoir trouvé que celles qui ont l'habitude de se coucher sur le côté gauche donneront naissance à un enfant de sexe masculin, tandis que celles qui se couchent sur le côté droit donneront le jour à une fille.

Il y a de la différence sur la première partie de ces deux théories, mais le résultat est le même, que ce qui se passe d'extraordinaire au côté gauche ne pourra que se rapporter à un garçon et le contraire pour le côté droit.

Voici une troisième théorie présentant plus de difficultés à être contrôlée que les deux premières. Nous le trouvons dans le *Medical age* de Novembre 1891 et au sujet de laquelle le Dr Lussier précité, avait écrit sa lettre au rédacteur de ce journal.

Cette théorie est d'un Dr Wilson, prétendant que la différence dessexes est causée par la fécondation avant ou après la menstruation.

Il entend par là que la fécondation ayant lieu avant les règles, toutesles probabilités sont pour un fœtus de sexe mâle; si la fécondation n'a lieu qu'après les règles, nous aurons un fœtus de sexe féminin. Pour ce certifier, il faudrait maintenant des preuves.

Il serait intéressant et en même temps très utile pour un grandnombre de médecins, surtout parmi les jeunes, s'il leur était possible de connaître le grand nombre de faits de cette nature, observés par lesvétérans de la pratique. Combien de ces choses peu connues rendraient des services importants au tout jeune médecin s'il lui était donné de connaître les observations faites pendant de longues années